

I4CE – INSTITUTE FOR CLIMATE ECONOMICS

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2019

I4CE – INSTITUTE FOR CLIMATE ECONOMICS

Association régie par les dispositions de la loi du 1^{er} Juillet 1901

10, rue Penthièvre

75008 Paris

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2019

A l'assemblée générale de l'association I4CE

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association I4CE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le Président le 1^{er} avril 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} Janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'assemblée générale. S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêté des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes.

Responsabilité de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris, le 10 avril 2020

SIRIS S.A.R.L.
Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Paris

Emmanuel Magnier
Associé

I4CE

**10 rue de Penthièvre
75008 PARIS**

COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2019



**Caderas
Martin**

Sommaire

1. Comptes annuels	1
Bilan actif	2
Bilan passif	3
Compte de Résultat	4
Annexe	5
Règles et méthodes comptables	6
Faits caractéristiques	8
Notes sur le bilan	9
Notes sur le compte de résultat	17
Autres informations	18

Comptes annuels

Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciation	Net au 31/12/2019	Net au 31/12/2018
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	77 823	69 939	7 884	20 326
Immobilisations financières	40 842		40 842	78 822
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	118 665	69 939	48 726	99 148
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours (autres que marchandises)				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances				
Usagers et comptes rattachés	2 077 222	23 166	2 054 056	1 088 445
Autres	690 019		690 019	691 013
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités (autres que caisse)	582 699		582 699	833 293
Caisse	500		500	482
TOTAL ACTIF CIRCULANT	3 350 441	23 166	3 327 275	2 613 233
REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	36 864		36 864	25 980
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Autres comptes de régularisation				
TOTAL REGULARISATION	36 864		36 864	25 980
TOTAL GENERAL	3 505 970	93 105	3 412 865	2 738 361

Legs nets à réaliser :
acceptés par les organes statutairements compétents
autorisés par l'organisme de tutelle
Dons en nature restant à vendre :



Bilan passif

	au 31/12/2019	au 31/12/2018
FONDS ASSOCIATIFS		
Fonds propres		
Fonds associatifs sans droit de reprise		
Ecart de réévaluation		
Réserves	451 391	812 296
Résultat de l'exercice	379 077	172 934
Report à nouveau		
SOUS-TOTAL : SITUATION NETTE	830 467	985 231
Autres fonds associatifs		
Fonds associatifs avec droit de reprise	533 840	
Ecart de réévaluation sur des biens avec droit de reprise		
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
Droits des propriétaires (Commodat)		
TOTAL FONDS ASSOCIATIFS	1 364 307	985 231
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	108 348	72 860
FONDS DEDIES	578 230	301 397
DETTES		
Emprunts et dettes assimilées		
Avances et commandes reçues sur commandes en cours		
Fournisseurs et comptes rattachés	130 534	131 455
Autres	561 445	562 619
TOTAL DETTES	691 979	694 074
Produits constatés d'avance	670 000	684 800
TOTAL GENERAL	3 412 865	2 738 361

(1) Dont à plus d'un an (a)

Dont à moins d'un an (a)

1 361 980

(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque

(3) Dont emprunts participatifs

(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours

Compte de Résultat

	Exercice N 31/12/2019	Exercice N-1 31/12/2018
PRODUITS D'EXPLOITATION (hors taxes)		
Ventes de marchandises		
Production vendue (biens et services)	81 382	162 699
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation	3 445 766	2 686 369
Cotisations	381	
Autres produits	25 868	5 195
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION	3 553 396	2 854 262
CHARGES D'EXPLOITATION (hors taxes)		
Achats de marchandises		
Variation des stocks (marchandises)		
Achats d'approvisionnements		
Variation des stocks (approvisionnements)		
Autres charges externes	626 742	623 012
Impôts, taxes et versements assimilés	140 866	134 951
Rémunérations du personnel	1 339 326	1 214 612
Charges sociales	715 572	714 473
Dotations aux amortissements	48 867	46 597
Subventions accordées par l'association		
Autres charges	233	941
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	2 871 607	2 734 587
RESULTAT D'EXPLOITATION	681 790	119 676
PRODUITS FINANCIERS		96
CHARGES FINANCIERES		
PRODUITS EXCEPTIONNELS		33
CHARGES EXCEPTIONNELLES		3 606
IMPOTS SUR LES BENEFICES	25 000	25 000
REPORT DE RESSOURCES NON UTILISEES DES EXERCICES ANTERIEUR	214 185	279 055
ENGAGEMENTS A REALISER SUR RESSOURCES AFFECTEES	491 898	197 319
EXCEDENT OU DEFICIT	379 077	172 934

Ressources	
Bénévolat	
Prestations en nature	
Dons en nature	
Total	
Emplois	
Secours en nature	
Mise à disposition gratuite de biens et services	
Prestations	
Personnel bénévole	
Total	

Annexe

Règles et méthodes comptables

Désignation de l'association : I4CE

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2019, dont le total est de 3 412 865 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégagant un excédent de 379 077 euros. L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2019 au 31/12/2019.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 01/04/2020 par les dirigeants de l'association.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2019 ont été établis et présentés conformément aux dispositions du règlement 99-01 du CRC relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'association a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Règles et méthodes comptables

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Provision pour indemnité de départ à la retraite

La société constate ses engagements retraite sous forme de provision. Les droits acquis au 31 décembre 2019 s'élèvent à 108.348 Euros.

Le taux d'actualisation est déterminé par référence à un taux de marché à la date de clôture fondé sur les taux de rendement moyen des obligations d'entreprises de première catégorie. Le taux retenu correspond au taux IBOXX Corporates AA.

Les paramètres retenus sont :

- taux d'actualisation : 0.77%
- profil de revalorisation des salaires : 1,5%
- table de mortalité : INSEE 2018

Faits caractéristiques

Autres éléments significatifs

L'année 2019 a été marquée par plusieurs moments forts pour I4CE :

- Le lancement du Label Bas Carbone à l'occasion d'un grand événement organisé par I4CE et le Ministère de l'écologie (MTES), et auquel ont participé 3 ministres. Le Label est le fruit de plusieurs années de travail d'I4CE, en collaboration avec de nombreux partenaires et acteurs de terrain.
- L'évaluation par I4CE de la réglementation financière de la France à l'aune du climat, dans le cadre d'un consortium européen. Cette étude « Finance Fit For Paris », publiée en mai, symbolise la montée en puissance d'I4CE sur les enjeux de régulation et de supervision financière
- La production d'une étude sur l'alignement des institutions financières avec l'accord de Paris, en coopération avec CPI, l'IDFC et ECF. Cette étude a été présentée en septembre en marge du Sommet des Nations Unies pour l'Action Climat, avec l'ensemble des experts mondiaux sur ces sujets.
- L'organisation, à l'occasion de la publication du Panorama des investissements climat en France et de l'évaluation climat du budget de l'Etat, d'une conférence de haut niveau le 1er octobre 2019 à l'hôtel de Lassay.
- Le 31 octobre, I4CE a organisé une grande conférence au Sénat sur les questions d'adaptation au changement climatique, en partenariat avec deux autres think tanks (Terra Nova, IDDRI) et en présence d'Elisabeth Borde.
- Enfin, I4CE a été convié à s'exprimer devant la Convention Citoyenne pour le Climat, et deux chercheurs ont été retenus pour faire partie du Groupe d'experts qui appuie les citoyens pour évaluer la pertinence de leurs propositions.

Événements postérieurs à la clôture de l'exercice :

Les événements récents liés à la crise sanitaire du Covid 19 ont fortement impacté l'économie française et européenne en ce début d'année 2020. Pour autant, la continuité de l'activité d'I4CE sur cette période n'est pas menacée. En effet, l'association a su adapter son organisation et maintenir son fonctionnement durant cet épisode. Toutefois, nous ne pouvons pas encore mesurer l'ampleur des conséquences à plus long terme.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagement des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagement divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	76 924	899		77 823
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	76 924	899		77 823
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	78 822	40 800	78 780	40 842
Immobilisations financières	78 822	40 800	78 780	40 842
ACTIF IMMOBILISE	155 746	41 699	78 780	118 665

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	56 599	13 341		69 939
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	56 599	13 341		69 939
ACTIF IMMOBILISE	56 599	13 341		69 939

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 2 844 948 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	40 842		40 842
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	2 077 222	2 077 222	
Autres	690 019	690 019	
Charges constatées d'avance	36 864	36 864	
Total	2 844 948	2 804 106	40 842
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Les postes " clients et comptes rattachés" et "Autres" correspondent aux subventions ou cotisations accordées par nos partenaires mais non encore réglées.

Produits à recevoir

	Montant
FAE - FACTURES À ÉTABLIR	485 587
DIVERS - PRODUITS À RECEVOIR	662 500
Total	1 148 087

Le poste "Divers - produits à recevoir" de 662 500 € correspond à des subventions sur projets non encore versées (subvention équilibre CDC 1er semestre 2020).

Notes sur le bilan

Dépréciation des actifs

Les flux s'analysent comme suit :

	Dépréciations au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Dépréciations à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
Stocks				
Créances et Valeurs mobilières	37 036	39	13 870	23 166
Total	37 036	39	13 870	23 166
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation		39	13 870	
Financières				
Exceptionnelles				

Fonds propres

Tableau de variation des fonds propres associatifs

VARIATION DES FONDS PROPRES	A l'ouverture	Affectation du résultat	Augmentation	Diminution ou consommation	Ala clôture
Fonds propres sans droit de repr					
Fonds propres avec droit de repr			533 840		533 840
Ecarts de réévaluation					
Réserves	812 296	172 934		533 840	451 391
Report à Nouveau					
Excédent ou déficit de l'exercice	172 934	-172 934	379 076		379 077
Situation nette	985 231		912 916	533 840	1 364 307
Fonds propres consommables					
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
Droits de propriétaires (Commod					
TOTAL	985 231		912 916	533 840	1 364 307

Les fonds associatifs, pour un total de 1 364 307 € correspondent aux fonds propres d'un montant de 533 840 € apportés avec droit de reprise de la CDC (ex CDC Climat) lors de l'apport partiel d'actifs auxquels se rejoignent le cumul des ressources non utilisées depuis l'origine de l'association pour 451 391 € et du résultat de l'exercice pour un montant de 379 077 €.

Afin d'améliorer la présentation des fonds propres d'I4CE et conformément à la rédaction du traité d'apport du 19/05/2015, la contribution de 533 840 € de la CDC figurant dans le poste "Réserve" au 31/12/2018 est présentée au 31/12/2019 dans le poste "Fonds propres avec droit de reprise".

Notes sur le bilan

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges					
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires	72 860	35 489			108 348
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges					
Total	72 860	35 489			108 348
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation		35 488			
Financières					
Exceptionnelles					

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	130 534	130 534		
Dettes fiscales et sociales	485 710	485 710		
Dettes sur immobilisations et comptes				
Autres dettes (**)	75 735	75 735		
Produits constatés d'avance	670 000	670 000		
Total	1 361 980	1 361 980		

Le poste "Dettes fournisseurs et comptes rattachés" correspondent pour 66 888 € aux fournisseurs non réglés et pour 63 646 € à des factures non parvenues.

Le poste "Dettes fiscales et sociales" ne comprend pas l'impôt sur les bénéfices sur l'exercice 2019.

L'association peut développer des activités lucratives lorsqu'elle est sollicitée par un organisme pour une prestation. L'association n'a pas de démarche commerciale. Ces activités lucratives sont sectorisées afin de les isoler des activités non lucratives. Elles seules sont assujetties aux impôts commerciaux.

Les activités lucratives restant accessoires (environ 3 % des ressources de l'année) et dissociables des activités principales non lucratives, le caractère non lucratif d'ensemble de l'organisme et la gestion désintéressé de l'association ne sont pas contestés.

Notes sur le bilan

Tableau des provisions et dépréciations

	Montant au début d'ex.	Augmentation Dotations ex.	Diminutions : Reprises ex.	Montant fin exercice
Provisions réglementées				
Provisions gisements miniers, pétroliers				
Provisions pour investissement				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires				
Dont majorations except. 30%				
Implantations étrangères avant 01/01/92				
Implantations étrangères après 01/01/92				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
Provisions réglementées Total I				
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour litiges				
Provisions pour garanties données aux clients				
Provisions pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change				
Provisions pour pensions et obligations similaires	72 860	35 489		108 348
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement immobilisations				
Provisions pour grosses réparations				
Provisions pr charges soc et fisc sur congés payés				
Autres provisions pour risques et charges				
Provisions risques et charges Total II	72 860	35 489		108 348
Dépréciations				
Sur immobilisations incorporelles				
Sur immobilisations corporelles				
Sur titres mis en équivalence				
Sur titres de participation				
Sur autres immobilisations financières				
Sur stocks et en- cours				
Sur comptes clients	37 036	39	13 870	23 166
Autres dépréciations				
Dépréciations Total III	37 036	39	13 870	23 166
TOTAL GENERAL (I + II + III)	109 896	35 528	13 870	131 514
Dotations et reprises d'exploitation		35 527	13 870	
Dotations et reprises financières				
Dotations et reprises exceptionnelles				
Titres mis en équivalence : dépréciations de l'exercice				

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
FOURNISSEURS - FACT. NON PARVENUES	63 646
DETTES PROVISIONNÉES CP/RTT/CP SUP	2 426
PROVISION CET	50 987
PROVISION PVO	50 359
PROVISION INTERESSEMENTS	85 497
PROVISION ABONDEMENTS	48 068
PERSONNEL - AUTRES CHARGES À PAYER	15 335
CHARGES SOCIALES S/ CP/RTT/CP SUP	927
CHARGES SOCIALES S/CET	29 419
CHARGES SOCIALES S/ PVO	29 057
CHARGES SOCIALES - CHARGES À PAYER	14 692
CAP - FORMATION CONTINUE	2 821
Clients - RRR à accorder	3 600
Total	396 835

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTATÉES D AVANCE	36 864		
Total	36 864		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
PCA - COTISATIONS CLUB	7 500		
PCA - SUBVENTION EQUILIBRE	662 500		
Total	670 000		

Le poste " produits constatés d'avance" est constitué des participations financières de clubs pour 7 500 € ainsi que d'une convention de financement (CDC) pour 662 500 € relative au premier semestre de l'exercice 2020.

Notes sur le compte de résultat

Charges et produits d'exploitation et financiers

Les produits de l'exercice s'élèvent à 3 767 581 € au 31/12/2019. Une partie de ces ressources est constituée de subventions de fonctionnement permettant à I4CE de couvrir ses charges et frais divers. Sur l'exercice 2019, I4CE a perçu 1 325 000 € de la Caisse des Dépôts, 375 000 € de l'AFD et 250 000 € de CDG Développement avant déduction de la retenue à la source de 25 000 € réalisée au Maroc

Les charges de l'exercice s'élèvent à 3 388 505 €. Elles comprennent notamment:

- Salaires et traitements : 1 339 326 €
- Charges sociales : 715 572 €
- Location et charges locatives : 239 931 €
- Sous-traitance : 30 790 €
- Taxe sur les salaires : 140 866 €

Autres informations

Effectif

Effectif moyen du personnel : 23 personnes.

	Effectif Hommes	Effectif Femmes	Effectif Total	Effectif équivalent (Temps plein)
Cadres	10	13	23	23
Employés				
Ouvriers				
Contrat Emploi Solidarité				
Contrat de Qualification				
Contrat Retour Emploi				
Contrat initiative Emploi				
Total	10	13	23	23

Rémunération des commissaires aux comptes

Les honoraires des commissaires aux comptes se sont élevés à 13 480 € en 2019.

Contributions Volontaires

I4CE bénéficie de la mise à disposition d'un expert par la banque de France depuis le 1er juillet 2018 dans le cadre d'un mécénat de compétences

I4CE a également bénéficié de la mise à disposition d'un expert par Schneider Electric Industries entre octobre 2018 et octobre 2019. Cette contribution n'a pas fait l'objet d'un renouvellement.

Retenue à la source

Le poste Impôts sur les bénéfices présent dans le compte de résultat fait état de 25 000 € relatifs à la retenue à la source au Maroc issue d'une subvention octroyée par CDG développement d'un montant de 250 000 €.

Autres informations

Fonds dédiés

Ressources provenant de la générosité du public

	Montant initial	Fonds à engager au début de l'exercice	Utilisation en cours de l'exercice	Engagements à réaliser sur nouvelles ressources affectées	Fonds restants à engager en fin d'exercice
		A	B	C	A - B + C
CLIMVEST - Produire des		96 169	96 169	85 154	85 154
VOCAL - AGRIMET		7 909	7 909		
Secrétariat de l'Initiative Cli		17 400	17 400		
PANORAMA FRANCE 2018		39 000	39 000		
EUKI - LANDSCAPE POLAND		15 919	14 741		1 178
ONE PLANET LAP		125 000	125 000		
LIFE AFFAP				270 390	270 390
CARASSO - PANORAMA				75 000	75 000
WWF - GREEN SUPPORT				5 000	5 000
ADEME - FINADAPTER				112 213	112 213
ECF PANORAMA				29 295	29 295
Sous total		301 397	300 219	577 052	578 230
Sous total					
TOTAL		301 397	300 219	577 052	578 230

Les fonds collectés font l'objet d'un traitement tenant compte de la volonté du donateur de participer au financement de projets définis. Les fonds restant à engager en fin d'exercice correspondent à la partie des fonds collectés affectée par le donateur sur un projet et non utilisée à la clôture de l'exercice. Ils figurent au passif du bilan sous le libellé « fonds dédiés ».